

Taekwondo Club Feng Lin Huo Shan

Fiche d'inscription Section Taekwondo, saison 2020-2021

巴黎风林火山跆拳道俱乐部报名表格

Tarif annuel incluant l'assurance : année de naissance après 2006: 270€
ceinture noire: 270€
année de naissance avant 2006(2006 inclus): 340€

Photo à coller
贴照片处

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Nationalité : Poids
Profession (des parents pour les mineurs):
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Email (important et lisible) :
(邮箱必须填写, 所有俱乐部重要信息将会通过邮件传达,
如果收不到重要通知所造成的缺课及重要课件由本人自行负责)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS (监护人签字)

Je soussigné Mr/Mme (Nom/Prénom).....

Parents / Représentant légal, autorise l'enfant mentionné ci-dessus à pratiquer le Taekwondo au sein de l'association Taekwondo Club Feng Lin Huo Shan.

POUR TOUS LES PRATIQUANTS

Je dégage la responsabilité du Taekwondo Club de Feng Lin Huo Shan en cas d'accident à l'intérieur ou à l'extérieur du Gymnase. Je m'engage à ne pas utiliser les techniques qui me seront enseignées dans un but illégal, et à respecter le règlement intérieur du Club sous peine de renvoi immédiat et définitif. Par ailleurs, je suis informé(e) que les cotisations ne sont pas remboursables quelque qu'en soit la raison.

我同意风林火山俱乐部的训练规则和道馆规定, 不会在外乱用暴力寻衅滋事.

FAIT à Paris, le

SIGNATURE du pratiquant et de son responsable légal s'il y a lieu précédée de la mention « lu et approuvé »
请签字 « lu et approuvé » (我阅读过俱乐部相关条款并且同意)



Formulaire de prise de licence

Nouveau licencié – Autres modifications

25 rue St Antoine 69003 Lyon – Tel 04 37 56 14 19 – licences@fftda.fr
document téléchargeable sur www.fftda.fr

**SIMPLE ET
RAPIDE
LICENCIEZ-VOUS
SUR
FFTDA.FR**

NOM DU CLUB Taekwondo Club Feng Lin Huo Shan

Saison 2020/21

N° CLUB 751005

**COCHEZ LA CASE SI
VOUS AVEZ OUBLIE
VOTRE NUMERO DE
LICENCE**

N° LICENCE

NOM

PRENOM

Entourer la
mention utile

SEXE

F

M

La date de naissance
est indispensable

NE (E) LE

ADRESSE (voie et n° de voie)

COMPLEMENT ADRESSE (rés, bat etc)

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

EMAIL

Licence Par effet de l'article 7 des Statuts de la FFTDA, la licence marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de la FFTDA, s'agissant notamment des règles relatives à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage. Elle est annuelle et délivrée pour la durée de la saison sportive. Conformément aux art. 8 et 9 du règlement Int. de la FFTDA, les clubs affiliés doivent proposer à tous leurs membres un passeport sportif. Le passeport sportif, validé par la licence, est une condition nécessaire pour participer aux activités et au fonctionnement de la FFTDA (élections, compétitions, stages, examen d'enseignement, contrôle anti-dopage, passages de grade). Il constitue la preuve de la participation à ces activités et contient toutes les informations administratives et sportives sur les licenciés.

Certificat médical En application de l'article L.231-2 du Code du Sport, en cas de demande d'une première licence, le soussigné certifie avoir produit au club un certificat médical datant de moins d'un an, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

Loi du 6 juillet 1978 « Informatique et Libertés » Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFTDA et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Assurance L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties 1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FFTDA auprès de ALLIANZ 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FFTDA auprès de la *Mutuelle des Sportifs*.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'informations jointes et disponibles sur le site Internet de la Fédération à la rubrique « Fédération – Club – Services aux clubs – Licences et Assurance ». Je suis informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du Taekwondo et des Disciplines Associées. Je peux également souscrire des garanties complémentaires optionnelles figurant dans la demande d'adhésion « SportMut », jointe et téléchargeable sur www.fftda.fr.

L'assurance Individuelle Accident n'étant pas obligatoire, le soussigné peut y renoncer expressément en stipulant dans le cadre réservé à la signature du document (ci-dessous) « Refus de l'assurance ». Il pourra alors déduire la somme de 0,49 € au montant de la licence qui sera alors porté à 34,51 €.

DATE ET SIGNATURE INDISPENSABLES (POUR LES MINEURS, SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL)

Je certifie avoir passé une visite médicale attestant de mon aptitude à la pratique du Taekwondo et avoir fourni un certificat médical en cours de validité aux représentants de mon club.